

POLICE DES ROUTES
Restriction de circulation

RC 414-B-P
Villars-le-Terroir - Montandrey

En raison de travaux de réfection de la chaussée entre Villars-le-Terroir et Montandrey. Le tronçon de la Route Cantonale N° 414-B-P, compris entre le bâtiment de la route de Fey 2 (RC 414-B-P) et l'intersection avec l'avenue de la Grange-à-Janin (RC 301-IL-S), sera interdit à toute circulation (OSR 2.01).

Du lundi 5 mai 2025
Au samedi 10 mai 2025

Une signalisation de déviation sera mise en place par Villars-le-Terroir – Echallens – Poliez-le-Grand – Sugnens – Fey dans les deux sens.

Durant toute la durée du chantier, l'interdiction d'obliquer à gauche (OSR 2.43) sera abrogée.

Les usagers de la route sont priés de se conformer à la signalisation mise en place à cet effet et de faire preuve de prudence, nous les remercions d'avance de leur compréhension.

**Direction générale de
la mobilité et des routes**
Division – Entretien

Avis

- Communes d'Echallens, Villars-le-Terroir, Fey, Montilliez
- Gendarmerie, CET-Blécherette, Echallens
- ECA, Pully, SDIS
- Transport public
- DGMR Région Centre
- Police Viasuisse
- Urgences-Santé
- Transports Spéciaux
- Manifestations



Etat de Vaud / DCIRH

Direction générale de la mobilité et des routes



RC 414-B-P Villars-le-Terroir - Montandrey

Date	Dessin	Référence	N° Plan
28.04.2025	CSA	2521-07	00

- Fermeture
- Déviation
- Zone de feux
- Restriction particulière
- Manifestation
- Autre

